



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 9 décembre 2014
(OR. en)

15992/14
ADD 1

PV/CONS 61
EDUC 336
JEUN 114
CULT 133
SPORT 59

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3349^e** session du Conseil de l'Union européenne (**ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT**), tenue à Bruxelles le 25 novembre 2014

TABLE DES MATIERES¹

Page

POINTS "B" (doc. 15569/14 OJ CONS 61 EDUC 325 JEUN 107 CULT 129 SPORT 56)

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS

6. Renforcer la contribution des secteurs de la culture et de la création, y compris du patrimoine culturel, à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020..... 3
8. Sport et activité physique chez les enfants en âge scolaire 3

*

* *

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

6. Renforcer la contribution des secteurs de la culture et de la création, y compris du patrimoine culturel, à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020

– Débat d'orientation

doc. 14752/14 CULT 121 SOC 758 AUDIO 64 COMPET 605 EMPL 149
TOUR 23 TELECOM 197

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur le sujet susmentionné sur la base d'un questionnaire élaboré par la présidence (doc. 14752/14). Les ministres ont souligné le rôle important que jouent les secteurs de la culture et de la création pour stimuler la croissance et l'emploi dans l'UE, et celui du patrimoine culturel, qui est une composante essentielle de l'industrie du tourisme en Europe. Le rôle déterminant de ces secteurs dans le développement de compétences très utiles liées à la créativité et à l'innovation a été mis en évidence.

Un certain nombre de délégations ont souligné que la richesse du patrimoine culturel européen et le dynamisme et la vitalité des secteurs de la culture et de la création qu'il nourrit donnent à l'UE un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale. Les avis étaient partagés quant à la mesure dans laquelle les secteurs de la culture et de la création devraient faire partie des processus formels d'Europe 2020.

8. Sport et activité physique chez les enfants en âge scolaire

– Débat d'orientation

doc. 14956/1/14 SPORT 53 EDUC 314 JEUN 100 SAN 411 REV 1

Les ministres ont discuté des mesures concrètes qui permettraient de promouvoir le sport et l'activité physique chez les enfants en âge scolaire, sur la base d'un questionnaire préparé par la présidence (voir doc. 14956/1/14 REV 1).

La plupart des délégations ont constaté qu'il y a un recul de la pratique sportive et de l'activité physique chez les enfants en âge scolaire, en particulier chez les adolescents et les filles. Cela s'explique peut-être par le manque d'installations adaptées et d'espaces ouverts et par la concurrence des jeux vidéos, d'internet et de la télévision.

Les délégations ont proposé des initiatives concrètes et des pistes de solutions pour lutter contre cette fâcheuse évolution, parmi lesquelles on relèvera:

- la coopération accrue entre les établissements scolaires et les associations sportives;
- le rôle de modèle que peuvent jouer les parents et les grands athlètes;
- de nouvelles méthodes innovantes pour les cours d'éducation physique; et
- le rôle des grands événements sportifs pour inciter les jeunes à faire du sport et à pratiquer une activité physique.